

LE MASQUE... POUR LE PUBLIC AUSSI!

mai 2020

Depuis le début du confinement, de nombreuses enseignes imposent le port du masque à leur clientèle. Pour la santé des postier-es comme pour celle des usagers, il doit en être de même dans les bureaux de Poste ! Sud PTT a interpellé la direction du Réseau à ce sujet.

Pour Sud PTT, la santé des personnels doit rester la priorité. Il faut :

Exiger un affichage obligeant le port du masque en bureau de Poste

Maintenir le temps de travail à 28H pour garantir le repos nécessaire pour la santé des tou-te-s ;

Maintenir impérativement des organisations de travail en brigades étanches ;

Pour limiter les agressions et incivilités, maintenir la présence des agents de sécurité ;

Nous rappelons que c'est toujours par l'action collective que nous avons obtenu de réelles améliorations de nos conditions de travail, avant et pendant cette crise... et ce sera le cas aussi après !



Fédération des activités postales et des télécommunications
25/27 rue des Envierges 75020 Paris
Tél : 01 44 62 12 00 Fax : 01 44 62 12 34
sudptt@sudptt.fr <http://www.sudptt.org>

A l'attention de Mme Parthonnaud
Directrice Opérationnelle Réseau
9 Rue du Colonel Pierre Avia
75757 Paris Cedex 15

Paris, le 15 mai 2020

Madame la Directrice,

Objet : Port du masque obligatoire

Depuis le 11 mai, date du déconfinement, de nombreux commerces ont rouvert et demandent à leurs clients de porter un masque lors de leur visite.

Nous vous avons demandé lors de nos différents échanges qu'il en soit de même dans les bureaux de Poste. Cette demande est aussi celles des agents du Réseau, qui sont exposés quotidiennement, et de nombreux représentant-es du personnel l'ont relayé dans les DR.

Nous vous réitérons donc cette demande et souhaitons qu'un affichage soit mis à disposition de l'ensemble des bureaux de Poste, dans les plus brefs délais, précisant que l'accès est subordonné au port du masque.

Cette mesure est nécessaire, pour garantir la santé et sécurité, tant pour le personnel que pour les usagers.

Par ailleurs, nous vous avons alerté concernant le plan de reprise d'activité et en particulier sur le retour à des organisations du travail à 35H, que de nombreux Secteurs ont mis en place dès lundi. Les repos sont désormais insuffisants et ne permettent pas au personnel de récupérer et les exposent de manière inconsidérée aux risques de contamination. Le port du masque pendant toute la vacation est aussi générateur de beaucoup de fatigue, qui n'est pas prise en considération. Les agressions et incivilités sont de plus en plus nombreuses, et la perspective de la suppression prochaine des agents de sécurité entraîne de vives inquiétudes. Nous vous demandons de revoir les organisations de travail de manière à prendre en compte tous ces éléments, et revenir à des organisations de travail à 28H hebdomadaire maximum.

Dans l'attente de votre réponse,
Cordialement.

Marie Vairon
Secrétaire fédérale

Fédération des activités postales et de télécommunications
25/27 rue des envierges 75020 Paris
tel 01 44 62 12 00 fax 01 44 62 12 34
sudptt@sudptt.fr www.sudptt.org

Union
syndicale
Solidaires